

## Compte rendu du CTE du 20/10/2014

**DONNER  
SA VOIX  
ET PRENDRE  
LA PAROLE**



Un CTE pour le CTMR s'est tenu lundi 20 octobre.  
Le syndicat **Sud** a nommé **2 experts**  
(1 AS des Tourelles et 1 AS de P. Ducis).

Ils sont intervenus pendant l'instance plénière ont dénoncé les dysfonctionnements sur les organisations de travail et les plannings dans les établissements.

### État des lieux fait par l'expert des Tourelles :

Structure non adaptée à la population accueillie. Apogée ne permettant pas d'accueillir les familles dignement.

Des décès dans une chambre double!!

Pas de toilettes communes dans l'établissement.

« Nous sommes dans l'obligation de monter les résidents dans leur chambre pour les changes, c'est la courses... » « les acheminements sont interminables... Nous sommes épuisés »

« Les arrêts maladies et accidents de travail sont de + en + nombreux »

« les charges de travail trop lourdes...on ne peut plus travailler en 12h »

« le calcul de la prise en charge des résidents est effectué tout les 5 ans ce qui est inadmissible et incohérent »

« un résident d'1 GIR 5 peut évoluer rapidement en 1 et alourdir la charge de travail considérablement »

« Nous souhaitons rapidement qu'une évaluation du PMP (Pathos Moyen Pondéré) soit effectué pour assurer une prise en charge globale de qualité »

### **Une usure physique et psychologique s'installent chez les personnels.**

« Il faut proposer aux personnels en fin de carrière un reclassement...ils ne peuvent plus assumer leur mission et peuvent mettre en difficulté les organisations de travail »

### État des lieux fait par l'expert de P. Ducis :

Plannings « Nous avons eu 3 propositions de plannings... Ils sont pas réalistes compte tenu de la charge de travail... de plus l'amplitude des coupés dépassent les bornes réglementaires »

**Ils sont de 12 h au lieu de 10h30!**

« Le temps de repos quotidien n'est pas respecté... »

**Il est de 9h30 au lieu de 12H!**

« les équipes sont épuisées »

« Le GMP a considérablement augmenté et les organisations de travail ne suivent plus .. Les toilettes sont bâclées »

## Réponses de l'Administration .....

« Nous savons les difficultés que vous rencontrez mais on ne peut rien faire... l'ARS nous alloue un budget et ce budget ne nous permet d'augmenter les effectifs du personnel »

**Ce discours on l'a entendu re-entendu re-re-entendu....**

**Pour le syndicat SUD** il y aurait des solutions d'augmenter le budget « personnel » et cela pourrait se faire par le biais de la Mairie de Toulouse...

C'est une question politique!

Sur ce point l'administration reconnaît cette éventualité mais n'envisage pas de faire cette demande.

Pour les horaires de planning Mme Sarre rappelle le respect de la réglementation A suivre...

### Suite aux constats des experts le syndicat SUD émet un AVIS :

« Nous donnons un avis défavorable aux plannings et aux organisations de travail actuels des équipes AS et ASH puisqu'elles aggravent les conditions de travail ainsi que la prise en charge de la personne âgée.

*Nous demandons de poursuivre ces constats au prochain CHSCT »*

### BUDGETS PREVISIONNEL DU CTMR 2015 :

Nous avons demandé quel était le coût de la prestation fournis des repas par P. Ducis au Centre d'Asnières (recette/dépense) ainsi que le détail des comptes.

**Recette** : 27339€ (matière 1ère + main d'œuvre)

**Dépense** : ?

Nous avons demandé le détail des comptes afférents à ces lignes budgétaires et ils ne nous ont pas été communiqués en CTE ils les seront par le directeur des finances plus tard .

Nous avons demandé le coût de la fonction de direction de l'Ehpad P. Ducis sur le Centre d'Asnières, sur ce point l'Ehpad P. Ducis n'a aucun retour en recette.

### Vœu émis par le syndicat Sud :

*Les budgets tels qu'ils sont présentés au CTE du 20/10/2014 ne correspondent pas aux besoins des personnes âgées et n'améliorent pas les conditions de travail*

*Nous demandons une augmentation sur le budget du personnel*

Non présentation du budget dans les délais impartis (soit 15 jours avant l'instance)

### PLAN FORMATION 2015

Le syndicat Sud fait remarqué qu'aucune F° qualifiante autre que sur l'activité Personne Agée est proposée et demande de prévoir sur le plan de F° 2016 des F° qualifiantes sur l'activité petite enfance, cela afin de prévoir pour les agents qui le souhaitent muter vers les crèche par exemple.

### Vœu émis par le syndicat Sud :

*Nous souhaitons un bilan écrit de toutes les formations réalisées par les agents du CTMR sur 2013 et 2014 avec un retour d'enquêtes de satisfaction (y compris les formations internes réalisées par les médecins coordonnateurs des 3 établissements)*

**DONNER  
SA VOIX  
ET PRENDRE  
LA PAROLE**

**VOTEZ** 



## CAP locales & CAP Départementales

### **Absences de CAP locale et départementale (pour la catégorie C) en 2014**

#### **Vœu émis par le syndicat Sud**

*Demande d'une tenue de CAP Locale avant la fin de l'année 2014*

Mr Sendra propose une CAP locale avant la fin de l'année.

### **PRIME DE SERVICE ANNUELLE**

Le syndicat Sud a demandé que la prime annuelle passe bi-annuelle - C'est accordé par l'administration - Un acompte de 230€ sera donc accordé dès juin 2015.

Et pour la fin de l'année le syndicat Sud a émis un vœu qu'elle soit versée sur la paie de Nov. 2014 - Cela ne paraît pas faisable pour l'administration...**mais nous attendons la réponse du conseil d'administration**

### **G I P A**

Nous avons demandé combien de personnels dont l'évolution de carrière était bloqué du fait qu'ils étaient au maximum d'avancement dans leur échelle.

Mr Sendra a instruit 15 dossiers GIPA pour le CTMR

### **Nous avons fait suite du courrier de Mr ALVES portant sur les groupes de travail :**

Nous regrettons que le groupe de travail portant sur l'organisation de travail ne soit pas encore ouvert car il nous paraît le plus urgent et prioritaire compte tenu de nos revendications au moment de la **grève de juin**. Nous avons été entendu ... et l'avons appris par un courrier de Mr Alves reçu avec nos bulletins de paie d'octobre. **Le syndicat Sud restera vigilant sur la mise en place de ses groupes de travail.**

*Bulletin d'adhésion :*

**J'adhère, je participe**

NOM : ..... PRENOM : .....

GRADE : .....

Titulaire :  OUI -  NON

SECTION SYNDICALE : **CCAS de Toulouse**

Adresse personnelle : .....

.....

SERVICE : .....

.....

Tel personnel : .....

Tel professionnel : .....

Adresse Internet perso : .....

Adresse Internet prof : .....

Union  
syndicale  
**Solidaires**